CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
ET D'UTILISATION
CSL CLUB

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (« CGV ») s'appliquent à toutes les prestations fournies par CSL Club (ci-après, le Studio), que ce soit en présentiel dans ses locaux ou via sa plateforme digitale (ci-après, la Plateforme CSL). Le fait de réserver, acheter, utiliser un service ou accéder à un contenu implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

I. IDENTIFICATION ET CHAMP D'APPLICATION

ARTICLE 1 – IDENTITÉ DU STUDIO

Forme juridique	SAS (Société par Actions Simplifiée)
Dénomination	CSL Club
Capital social	2 000 €
SIREN	102 948 650
Siège social	17 rue Jules Moulet, 13006 Marseille
Représentante	Sa fondatrice

ARTICLE 2 – CHAMP D'APPLICATION

Les CGV s'appliquent à l'ensemble des produits et services proposés par le Studio, notamment :

- les cours collectifs en présentiel,
- les cours privés,
- les abonnements, cartes de séances et packs,
- tout service complémentaire proposé par le Studio.

Elles s'appliquent sans restriction à toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier des prestations du Studio.

ARTICLE 3 – INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE

Avant toute conclusion de contrat, le Client déclare avoir reçu et pris connaissance, de manière claire et compréhensible, des informations suivantes :

1. les caractéristiques essentielles des services proposés ;
2. le prix des prestations et frais annexes ;
3. les modalités de paiement et d'exécution ;

4. l'identité du Studio et ses coordonnées ;
5. les conditions de durée, résiliation et report des cours ;
6. les informations relatives à la protection des données.

II. CONDITIONS D'ACCÈS ET COMPORTEMENT

ARTICLE 4 – CONDITIONS D'ACCÈS AUX COURS ET SERVICES

4.1 Capacité et aptitude

Le Client déclare être âgé d'au moins 18 ans ou disposer d'une autorisation parentale. Il confirme être apte à la pratique sportive sans contre-indication médicale. En cas de contre-indication (blessure, pathologie, grossesse, etc.), le Client s'engage à consulter un professionnel de santé avant toute participation.

4.2 Nature collective des cours et limites d'adaptation

Les cours dispensés au sein du Studio CSL Club sont des cours collectifs, conçus et animés pour un groupe. Le programme de chaque séance est établi en fonction du groupe dans son ensemble et non en fonction des besoins ou contraintes individuels de chaque participant.

Le Client reconnaît et accepte expressément que :

- certains exercices ou mouvements proposés lors des cours collectifs peuvent ne pas être adaptés à l'ensemble des pathologies, blessures ou conditions physiques particulières des participants,
- le coach pourra, dans la mesure du possible et sans perturber le déroulement de la séance, suggérer des alternatives ou des modifications ponctuelles à certains exercices,
- le coach ne pourra toutefois pas adapter l'intégralité du cours à la situation individuelle d'un participant, ni interrompre ou ralentir la séance collective pour assurer un suivi personnalisé,
- il appartient au Client de signaler toute pathologie, blessure ou contre-indication médicale avant le début du cours, et d'apprécier lui-même, sous sa propre responsabilité, si les exercices proposés sont compatibles avec son état de santé.

Le Studio CSL Club décline toute responsabilité pour tout incident ou accident survenant à la suite de la participation à un exercice inadapté à l'état de santé du Client, dès lors que ce dernier n'a pas préalablement informé le coach de ses contre-indications médicales ou qu'il a décidé de participer à l'exercice en connaissance de cause.

4.3 Dispositions spécifiques – Grossesse

Toute Cliente enceinte souhaitant participer aux cours du Studio est tenue, préalablement à sa première participation et à chaque reprise après une interruption, de :

- produire une autorisation écrite de son médecin ou de sa sage-femme attestant de son aptitude à pratiquer une activité physique,
- signer la décharge de responsabilité spécifique mise à disposition par le Studio, reconnaissant notamment le caractère collectif des cours et l'impossibilité pour le coach d'assurer un suivi individuel complet.

Le Studio se réserve le droit de refuser l'accès au cours à toute Cliente enceinte ne satisfaisant pas à ces obligations, sans que cela n'ouvre droit à remboursement.

4.4 Comportement

Le Client s'engage à respecter les règles d'hygiène, à se présenter à l'heure et à suivre les instructions du coach. L'accès au cours peut être refusé en cas de non-respect des consignes de sécurité ou d'équipement.

4.5 Non-transmissibilité

Les réservations, cartes, abonnements et accès vidéo sont strictement personnels et non cessibles.

4.6 Droit d'exclusion

Le Studio se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure, temporairement ou définitivement, tout client dont le comportement serait incompatible avec le bon fonctionnement du Studio.

Sont notamment concernés :

- tout comportement irrespectueux, agressif ou inapproprié envers le personnel ou les autres clients,
- le non-respect des règles d'hygiène, de sécurité ou du règlement intérieur,
- toute attitude portant atteinte à l'image, à la tranquillité ou à la qualité de l'expérience au sein du Studio.

En cas de manquement, le Studio pourra procéder à l'exclusion du client, sans remboursement des séances ou abonnements en cours.

III. RÉSERVATIONS, PAIEMENT ET TARIFS

ARTICLE 5 – RÉSERVATIONS ET PAIEMENT

5.1 Paiement

Le paiement est exigible au moment de la réservation, par les moyens proposés par le Studio (carte bancaire, prélèvement automatique, ou tout autre moyen mis à disposition).

Dans le cadre de la souscription à un abonnement, le Client s'engage à communiquer un relevé d'identité bancaire (RIB) valide, nécessaire à la mise en place et à la gestion des paiements récurrents. À défaut de transmission du RIB ou en cas de RIB invalide, le Studio se réserve le droit de refuser, suspendre ou résilier l'abonnement, sans que cela n'ouvre droit à remboursement ou indemnisation.

5.2 Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la réservation ou de l'achat. Ils sont exprimés en euros et indiqués toutes taxes comprises (TTC).

IV. ANNULATION, REPORT ET ABSENCES

ARTICLE 6 – ANNULATION, REPORT ET NO-SHOW

6.1 Annulation par le Client

Toute annulation doit être réalisée avant le délai minimum de 7 heures précédant le début du cours pour les non-abonnés et 12 heures pour les abonnés. À défaut, la séance est due et aucun remboursement, report ou crédit ne sera accordé.

6.2 Retard

Tout retard peut entraîner un refus d'accès au cours pour des raisons de sécurité et de qualité pédagogique, sans compensation.

6.3 Annulation par le Studio

Le Studio peut modifier ou annuler un cours (planning, coach, salle) pour des raisons d'organisation, de sécurité ou de faible participation. Dans ce cas, le Client pourra choisir entre :

- un report de la séance,
- un crédit de séance sur son abonnement,
- ou un remboursement si la séance est payée à l'unité.

ARTICLE 7 – ABONNEMENTS, CARTES ET VALIDITÉ

1. Les cartes, abonnements et packs ont une durée de validité précise, indiquée au Client lors de l'achat.
2. Les séances non utilisées à la date d'expiration ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement, report ou prolongation.

Par exception, un report pourra être accordé :

- en cas d'incapacité médicale dûment justifiée par un certificat,
- dans la limite de deux reports par an, pour convenance personnelle, notamment en cas de congés.

Toute demande devra être formulée avant la date d'expiration des séances et dans les conditions définies par le Studio.

3. Les formules illimitées peuvent comporter des règles spécifiques de validité, détaillées au moment de la souscription.

V. RESPONSABILITÉ ET PRATIQUE SPORTIVE

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ ET PRATIQUE SPORTIVE

8.1 Responsabilité civile

La pratique d'une activité physique comporte des risques. Le Client pratique sous sa responsabilité propre.

8.2 Limitation de responsabilité

Le Studio ne peut être tenu responsable des accidents résultant :

- d'un usage non conforme des équipements,
- d'une omission volontaire de signaler un problème de santé,
- de la participation en connaissance de cause à un exercice inadapté à l'état de santé du Client,
- des effets personnels perdus, volés ou détériorés dans les locaux du Studio.

VI. IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES

ARTICLE 9 – DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de l'activité du Studio CSL Club, des prises de vues (photographies et/ou vidéos) peuvent être réalisées lors des cours et événements, à des fins de communication interne et externe, notamment sur les supports digitaux, réseaux sociaux et supports promotionnels du Studio.

Ces captations sont réalisées dans le respect de la vie privée des Clients et privilégient, lorsque cela est possible, des plans larges, non identifiants ou de dos.

Sauf opposition expresse, claire et écrite du Client, formulée avant le début du cours, le Client autorise le Studio CSL Club à utiliser, reproduire et diffuser son image dans ce cadre.

L'opposition au droit à l'image doit être signalée :

- soit par écrit auprès de l'accueil du Studio,
- soit par tout moyen écrit mis à disposition par le Studio (email, formulaire, application).

Toute opposition formulée après la réalisation des prises de vue ne pourra avoir d'effet rétroactif sur les contenus déjà diffusés, sauf obligation légale contraire.

Le Client reconnaît que cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits, et qu'elle ne donne lieu à aucune contrepartie financière.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les données personnelles du Client sont collectées et traitées conformément à la réglementation applicable (RGPD). Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, qu'il peut exercer en contactant le Studio.

VII. CONTENU NUMÉRIQUE ET PLATEFORME CSL

ARTICLE 11 – CONTENU NUMÉRIQUE ET PLATEFORME CSL

11.1 Accès aux vidéos

L'accès aux contenus de la Plateforme CSL est strictement personnel, non transférable et non cessible.

11.2 Restrictions

Toute reproduction, diffusion, capture d'écran ou partage non autorisé est interdit et peut engager la responsabilité du Client.

VIII. DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 12 – FORCE MAJEURE

Le Studio ne pourra être tenu responsable en cas d'événement de force majeure empêchant l'exécution de ses obligations.

ARTICLE 13 – INTERDICTION DE DÉMARCHAGE ET DE PROSPECTION COMMERCIALE

Les clients du Studio CSL Club s'engagent à adopter un comportement respectueux du lieu, de l'équipe et des autres membres.

À ce titre, il est formellement interdit à tout client, au sein des locaux du Studio ou via les outils mis à disposition par celui-ci (réseaux sociaux du Studio, groupes privés, messagerie liée à l'application, etc.) :

- de démarcher, solliciter ou tenter de recruter d'autres clients à des fins professionnelles ou commerciales,
- de promouvoir directement ou indirectement un studio concurrent, une activité similaire ou toute structure proposant des prestations concurrentes,
- de distribuer des supports commerciaux, cartes de visite, flyers ou messages promotionnels sans autorisation écrite préalable du Studio.

Tout comportement assimilable à une démarche commerciale non autorisée pourra entraîner, sans préavis :

- l'exclusion temporaire ou définitive du client,
- la suppression de tout abonnement ou crédit en cours, sans possibilité de remboursement.

Le Studio se réserve également le droit d'engager toute action nécessaire à la protection de son image, de sa clientèle et de ses intérêts commerciaux.

ARTICLE 14 – CLAUSES DIVERSES

14.1 Nullité partielle

Si une clause est jugée invalide, les autres restent applicables.

14.2 Non-renonciation

Le fait de ne pas exercer un droit ne constitue pas une renonciation à ce droit.

ARTICLE 15 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de différend, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut d'accord dans un délai raisonnable, chacune des parties retrouvera sa pleine liberté d'action devant les juridictions compétentes.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client consommateur peut également recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

ANNEXE – RÈGLES COMPLÉMENTAIRES

Le Studio peut publier un règlement intérieur ou des chartes spécifiques (sécurité, hygiène, vie en communauté), applicables aux clients. Ces documents sont consultables au sein du Studio et/ou sur les supports officiels mis à disposition.